



# Tonnerre de Breizh !

Kurun kêr Vrest

N° 11  
juillet 2017

## Sommaire / Taolenn verr

### P. 1

- Edito et Agenda

### P. 2

- CFPPA/CPSA du Rheu : la grossière "fabrique du consentement"
- L'origine de nos élèves

### P. 3

- Spécialisation des lycées maritimes bretons : le vieux serpent de mer revient... !
- Congrès national de Laval : les marins débarquent !

### P. 4

- L'écho des bahuts : Combourg, St Jean Brévelay, Caulnes, St Aubin du Cormier, Morlaix, Le Guilvinec
- Le billet de la persifleuse

## L'agenda / Deiziater

**septembre** : réunions des groupes de travail réforme des Bac Pro maritimes, Paris

**12 septembre** : Bureau régional SNETAP-FSU, Rennes

**21-22 septembre** : Conseil Syndical national, Paris

**26 septembre** : CHSCT-REA, Rennes

**Début octobre** : Conseil syndical régional, Quimper

**12 octobre** : Comité Technique Régional de l'enseignement agricole, Rennes

**9 novembre** : Comité Régional de l'enseignement agricole, Rennes

**12 décembre** : CHSCT-REA, Rennes

**28 janvier 2018** : CSFPM, Paris

**Directeur de la rédaction** : Albéric Perrier  
**Ont participé à ce numéro** : Albéric Perrier, Marie-Claude Morel, Gwen Rubeillon, Pascale Bozec, Ronan Boezennec, Christine Cadiou, Cécile Mouren, Carole Bordat, Antoine Wolkowitz, La Persifleuse.  
**Maquette et impression** : imprimerie Jacq - Plérin



## Edito / Pennad-Stur

### Notre boulot, rien que notre boulot !

**Le cycle électoral est enfin achevé...** Et avouons qu'il n'a guère laissé de place au vrai débat d'idées... En tout cas, celles-ci ont été reléguées au second, voire au troisième plan. Au profit d'étiquettes tout à fait commodes mais qui n'ont jamais été un projet politique : "populisme", "dégagisme", "unanimité" et autres postures qui ne sont pas des positions argumentées. Rien, en tout cas, qui puisse permettre aux citoyennes et citoyens de se prononcer : le taux d'abstention est, à cet égard, significatif. Faut-il pour autant se désespérer ? **Cette séquence politique, qui n'a rien d'inattendu ni de tout à fait surprenant, nous oblige plus que jamais :**

D'abord pour nos établissements parce que nous sommes les véritables acteurs de leur rayonnement et leur dynamisme est largement de notre fait. Ne nous laissons pas abuser : par notre investissement de tous les jours, par notre vigilance, **nous restons les garants d'un outil de travail et d'une offre de formation, toutes voies confondues, pertinents et performants.**

**Ensuite pour tous les agents** : ne nous laissons pas abuser par des discours qui, au prétexte de bonne gestion, de prospective ou de tout autre postulat prétendu moderne, remettent en cause nos statuts comme nos conditions de travail. Il ne s'agit pas d'une simple défense corporatiste **mais de la légitime revendication que nous portons pour l'exercice de nos missions.**

**Enfin pour nos publics** : nos missions, autant dans la transmission du savoir, dans l'éducation à la citoyenneté, dans l'expérimentation pédagogique que dans les systèmes de production agricole, **sont essentielles et nous singularisent.** C'est ce qui fait notre légitimité face à l'Education Nationale et vis-à-vis des autres composantes de l'enseignement agricole breton. A nous tous de porter haut cette ambition.

**La section régionale du SNETAP-FSU** sera particulièrement vigilante sur la mise en œuvre de la Charte de Bonnes Conduites entre les différents membres de l'Enseignement Agricole Breton, elle poursuivra le travail entrepris au sujet de la communication du Privé auprès des familles, elle défendra les CFPPA dont les dysfonctionnements sont dûs d'abord et avant tout à une absence de projet et de pilotage des centres, elle continuera de soutenir les lycées maritimes notamment dans leur combat contre la réforme des Bac Pro CGEM et EMM. Elle aura enfin à cœur de dénoncer les attaques contre les personnels dans l'exercice de leur fonction, les décisions injustifiées arbitraires et iniques. **Bref, nous ferons notre boulot, rien que notre boulot !**

A toutes et tous, je vous souhaite un très bel été.

Albéric Perrier

Bonnes vacances !



De la terre...  
Deus an douar...



## CFPPA/CPSA du Rheu : la grossière "fabrique du consentement"

Face à tout changement, il s'agit de vaincre les résistances diverses, quitte, pour mieux s'assurer de l'acceptation des décisions prises, à faire du chantage à l'emploi. Description de la méthode en plusieurs étapes :

Tout d'abord, afin de justifier l'urgence même du changement à mener, on s'assure, par une convocation de toutes et tous à une réunion de crise où l'on se contentera d'une **présentation "objective"**, froide et sans affect de la situation financière, d'un partage de l'information. Dans ce cadre, **on décide du pas de temps**, rapide afin de ne pas laisser aux salariés l'occasion de la réflexion, même si on s'attend à de la contestation. Ainsi, **on impose le calendrier** : si l'on veut bien sacrifier quelques heures à la communication, sans allouer d'heures aux agents concernés pour leur propre réflexion, on déclare vouloir achever le round de "discussions" au dernier Conseil d'Administration de l'EPL, juste avant les vacances, afin que, durant la pause estivale, les esprits s'apaisent. Toujours dans ce cadre où l'on annonce les problèmes, on fait surtout valoir que **la solution est nécessairement collective**, engageant toutes et tous dans l'inversion de la courbe : nous serons ainsi Tous les acteurs de la révolution qui se préfigure, avec le consentement largement partagé.

**Peu importe qu'auparavant des alertes aient été lancées** ; peu importe que les décisions prises auparavant par la direction aient été contestées par les représentants des personnels. On veut bien reconnaître que ces décisions n'ont pas produit les effets attendus, on ne s'étendra guère sur leur échec : mieux vaut évoquer le nouveau plan qu'on se gardera bien d'énoncer lors de cette première réunion.

Petit à petit, **on distille des éléments d'information**, divers et variés, ainsi que des perspectives de solution. Ici ou là, les agents questionneront, révéleront des erreurs dans les données communiquées, en demanderont d'autres : tout sera fait pour que, tout en déclarant vouloir agir en toute transparence, celle-ci demandant le temps de réunir les documents, les agents n'aient pas accès à d'autres éléments d' "expertise" que ceux

qu'on voudra bien leur transmettre. Là encore, il s'agit d'imposer ce qu'on aura décidé et toute autre hypothèse, formulée par les agents eux-mêmes, est si ce n'est disqualifiée, en tout cas insuffisamment justifiée, étayée et, de la sorte, tellement fragile qu'elle en est irrecevable.

Toujours maître du temps, on veillera toutefois à organiser d'autres rencontres, **tout en avertissant qu'il ne s'agit pas de négociation** (ce qui supposerait de considérer son interlocuteur comme un égal, qui a aussi des arguments à faire valoir, même si la prérogative de la décision ne lui appartient pas), mais là encore d'un exercice de transparence. Au fur et à mesure, on s'assure des interlocuteurs : mieux vaut "travailler" avec des délégués qu'avec l'ensemble des personnels (ce serait courir le risque de la cacophonie). **On concédera** que la première proposition (augmenter le temps de travail des formateurs de 648 heures à 832 heures) était excessive, pour en formuler une dernière, qui aura l'avantage de refléter les échanges précédents, d'abord à 775 puis à 735 heures.

Ce qui importe : **rester sur son cap !** Ainsi, on se gardera bien d'entrer dans le débat sur la mise en œuvre et le contenu de ces heures (repoussé à plus tard, l'urgence n'est pas là !), on balaiera d'un revers de main le rapport de l'inspection (de 2012) qui montre que la situation financière des centres n'a pas pour corollaire le temps de travail des formateurs, mais résulte d'un défaut de pilotage, d'un projet de centre et d'un management transparent. Et surtout, on ne se gênera pas de culpabiliser les agents qui, dans leurs critiques, oublient l'intérêt général ou celui des plus fragiles. Enfin, on fera comprendre que la décision est sans appel.

Autrement dit, on aura œuvré à **fabriquer le consentement**, non pas tant le consensus mais l'impossibilité de ne pas adhérer à ce qui vaut le mieux pour tous. J'oubliais : "on" n'est autre que ceux qui décident pour nous et savent de toute façon ce qui est bon.

**Antoine Wolkowitz**

## L'origine de nos élèves

**Le 9 mai, le sociologue Philippe Sahuc a fait une intervention à Guingamp sur le thème de l'accueil des jeunes dans nos établissements.** A partir de données nationales remontées de Libellule, le logiciel qui gère nos élèves (les examens, pensions, inscriptions), il est possible de repérer les responsables et tuteurs légaux de nos élèves et donc leur catégorie socio-professionnelle. Ainsi, en 2014, 13% des parents étaient agriculteurs (1,9% de la population active), 10% artisans-commerçants (6,3%), 10% cadres supérieurs (17,9%), 25% employés (28,3%), 27% ouvriers (20%), 15% profession intermédiaire (25,6%). A noter que pour les enfants de cadres supérieurs, il n'y a pas de désintérêt pour l'agriculture ou l'environnement : l'accès professionnel à ces domaines passe plus par une formation générale, les classes préparatoires et les grandes écoles d'ingénieur.

...à la mer  
...war ar mor



## Spécialisation des lycées maritimes bretons : le vieux serpent de mer revient... !

La région Bretagne (historique) a la particularité d'avoir sur son territoire 5 lycées professionnels maritimes sur les 12 que compte le réseau des LPM, c'est-à-dire un par département. Leur autorité académique est la DIRM NAMO (Direction Inter Régionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest) basée à Nantes. Le nouveau directeur de la DIRM NAMO, M. Sellier, nous a récemment fait remarquer **que la pérennité de l'ensemble des établissements bretons passerait par la spécialisation de ces écoles maritimes**, ce qui sous-entend une offre de formation différente d'un lycée à l'autre. En y regardant de plus près, c'est déjà un peu le cas aujourd'hui. Seuls deux d'entre eux sont des LPM A (A pour aquacole) : Etel et Saint Malo. Seul le LPM du Guilvinec propose un Bac Pro en apprentissage sur deux ans. Et on ne trouve de la maintenance nautique qu'à Paimpol grâce à un partenariat avec un lycée voisin. A Saint Malo, il y a quelques temps, on formait également du personnel de la Marine Nationale notamment par e-learning. Trois lycées brestois ont envoyé leurs élèves de

mécatronique se former sur le simulateur machine du lycée maritime du Guilvinec. Et combien d'autres spécificités ?

**A Laval, lors du Congrès National du SNETAP-FSU, les représentants de ces cinq LPM étaient unanimes pour défendre deux filières bien distinctes et valorisantes, celle du bac "pont" et celle du bac "machine".** Ces deux baccalauréats existent dans tous les lycées maritimes et l'on souhaite maintenir partout les prérogatives actuelles. Vous imaginez un bac 200 UMS dans le sud de la France et un bac 500 UMS en Bretagne ? Un bac machine 3000 KW pour la DIRM Manche-Est Mer du Nord et un Bac 750 kW pour la DIRM Sud Atlantique... ? **Non ! C'est inconcevable !** C'est au niveau du BTS M que la diversification se fera. **Il est temps maintenant d'écrire de nouveaux référentiels maritimes débouchant sur de nouvelles spécialisations.** N'est-ce pas ce que M. Cuveillier, ex secrétaire d'Etat aux transports, avait préconisé en janvier 2014 ?

## Congrès national de Laval : les marins débarquent !

**Le congrès national du SNETAP-FSU s'est déroulé du 17 au 20 mai dernier.** Des représentants de 5 lycées maritimes s'y sont retrouvés : Nantes, Paimpol, Le Guilvinec, Etel et St Malo. Un groupe de travail a planché toute la journée du 18 sur les dossiers prioritaires, en particulier sur le projet de réforme actuel des Bac Pro EMM et CGEM. Après des échanges riches et très fructueux, une motion a été soumise à l'approbation du congrès et votée à l'unanimité. La motion qui expose clairement les raisons de notre refus du projet de la Direction des Affaires Maritimes et de l'Inspection Générale de l'Enseignement Maritime et notre stratégie à venir pour contrer ce projet **a fait mouche puisque la Direction des Affaires Maritimes vient d'annoncer qu'elle veillerait au strict respect des prescriptions STCW**, qu'elle maintiendrait, voire renforcerait les matières techniques et pratiques (ramendage, matelotage, manœuvre...), **qu'il n'y aurait pas de seconde indéterminée comme nous l'exigeons**, qu'il y aurait des notes éliminatoires dans certaines matières pour accéder aux prérogatives les plus élevées comme nous le demandions depuis très longtemps.

**La Direction des Affaires Maritimes vient également de rappeler son attachement** à l'importance de pouvoir embarquer dès la classe de seconde et entend maintenir un volume horaire hebdomadaire de formation à 34h et non à 31h comme annoncé dans le premier projet.

**Enfin concernant le projet de décret relatif à la protection des jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans embarqués à bord des navires**, un document pédagogique répondant aux principales questions posées sera élaboré dès publication du décret et après consultation de l'ensemble des partenaires concernés.

**Un document synthétique sera établi (et envoyé aux partenaires cet été) pour poser le diagnostic préalable à cette réforme, les objectifs poursuivis, les points d'accord et les points qui restent à travailler** et une réunion de travail sera organisée à la rentrée dans chaque filière pour élaborer les premières esquisses de référentiels. A la machine, le groupe de travail étudiera la faisabilité d'obtenir un brevet de chef mécanicien 3 000 kW limité à 200 milles des côtes. Au pont, les prérogatives actuelles seront maintenues.

*"Dès que le vent soufflera je repartira, dès que les vents tourneront nous nous en allons"* (Renaud)



**La motion Enseignement Maritime** votée au congrès national de Laval est disponible sur le site [www.snetap-fsu.fr](http://www.snetap-fsu.fr)  
N'hésitez pas à la lire et la diffuser autour de vous !

## Ça gaze pour eux !

### CPSA Combourg : 3<sup>e</sup> édition des 24h de la Biodiversité

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive se sont tenues, le 1<sup>er</sup> et 2 juin derniers, les 24 h de la Biodiversité au CPSA de Combourg. Ces deux journées, entièrement organisées par les stagiaires en formation continue du CPSA, ont permis, au travers de nombreux ateliers, d'aborder différentes thématiques, d'abord pour les stagiaires la première journée, puis ouvertes aux personnes de l'extérieur, professionnels, élus et élèves du lycée agricole du Rheu le lendemain : la vie des sols, les insectes auxiliaires, les modes de gestion d'un espace vert, le devenir d'une prairie fleurie naturelle... ont été présentés et animés dans le cadre des espaces verts du CPSA, un hectare d'espace jardiné labellisé Ecojardin depuis 2012.

### St Jean Brévelay/Hennebont : enfin croire à l'avenir !

Le LPA de Saint Jean Brévelay ouvre un CAPA SAP VER à la rentrée prochaine, une formation peu représentée dans les établissements publics bretons à l'exception de Chateaulin et Saint Briec) avec une spécificité : les élèves seront formés à l'entretien du jardin et potager du particulier, l'entretien des jardinières, et au fleurissement de la maison. La région devrait équiper le lycée de salles spécifiques pour cette formation pendant l'été.

De son côté le CFA d'Hennebont ouvre un brevet professionnel agroéquipement "matériel parc et jardin" en 2 ans.

Le LPA de St Jean Brévelay, trop longtemps ignoré par les autorités de tutelle, peut enfin croire à l'avenir...

### Le Guilvinec : bon départ pour le BTSM PGEM !

A l'issue d'une sélection nationale, 12 élèves feront leur rentrée en 1<sup>ère</sup> année de BTS PGEM (Protection et Gestion de l'Environnement Marin) au lycée maritime du Guilvinec en septembre pour 12 places disponibles. Très bonne nouvelle même si on peut regretter qu'aucun d'entre eux ne soit issu de l'établissement. Au vu des bons recrutements des 2 nouvelles ouvertures de BTSM sur la façade atlantique (La Rochelle et Le Guilvinec) le SNETAP-FSU demande le doublement des effectifs en classes MAN (Mise à niveau post-bac d'un an pour les élèves non issus de l'enseignement maritime) pour maintenir une mixité bénéfique aux élèves en BTS.

## Ça craint pour eux... !

### St Aubin du Cormier : eau courante à tous les étages !



#### Laboratoire de chimie 2016

#### Paroles de labo

"Non, ce ne sont pas les profs qui m'ont endommagé MAIS la pluie et les intempéries... Je n'oserais parler des mal façons !"

Mais que fait la police... euhhh la Région ?

### Caulnes : les AE "lanceurs d'alerte" !

Les Assistants d'Education à Caulnes ont eu beaucoup de difficultés à gérer leur année scolaire et très vite, ils se sont retrouvés sous tension : 140 élèves internes pour seulement 2 surveillants de nuit. Malgré un renfort jusqu'à 22h30, les AE ont dû faire face à des situations particulièrement éprouvantes vécues par les élèves : maladie, déprime et tentative de suicide. Environnement d'autant plus stressant qu'une armoire à pharmacie se trouve dans l'internat. **Se considérant légitimement comme des lanceurs d'alerte, les AE ont dénoncé cette situation** notamment vis à vis de traitements particulièrement lourds (et parfois sans PAI) que la direction leur demandait de délivrer !

La direction a simplement répondu qu'elle considérait cet acte comme une aide à la prise de médicaments... **Les surveillants qui ne souhaitent pas effectuer ces gestes en vertu de leur droit ont subi des pressions et des menaces de licenciement.** Aujourd'hui encore, la pression est palpable. Et cerise sur le gâteau ces mêmes AE se voient désormais prier de surveiller le bac et le DNB. Pour le SNETAP-FSU, ce "management" est insupportable et inacceptable. Nous demandons à la DRAAF d'intervenir sans délai !

### Morlaix : Malaise sous la verrière...

**Malaises au CDI du lycée de Suscinio...** La luminosité excessive liée à la verrière rend les conditions de travail particulièrement difficiles, voire dangereuses. Les mesures de chaleur et de luminosité ont été transmises en CI et en COHS. Depuis 2011 cette question est évoquée à chaque COHS, sans résultat. Des travaux importants sont actuellement en cours au lycée. Les agents sont informés que le sol du CDI va être changé (ce qui ne diminuera en rien la luminosité : **on marche sur la tête !!!**). Rien n'est pour l'instant envisagé en ce qui concerne le dôme responsable de l'effet de serre, il faut pourtant déménager par 35 degrés...

## Le billet de la persifleuse

### Printemps meurtrier

Après un interminable et cauchemardesque vaudeville politique, dont la médiocrité l'a disputé à la violence, **le Big Bang tant espéré, tant redouté et nonobstant tant attendu, s'est produit** : la comète Macronicus, qu'on disait il y a quelques mois encore nébuleuse et peu dangereuse, a changé brusquement de trajectoire et a pulvérisé la vieille maison France, faisant exploser en vol quasiment tous les vieux apothicaires qui tenaient jalousement le marché de la politique française. Steven Spielberg pourrait se régaler de tourner une nouvelle saga de ce **Jurassik Park** à la française. On y verrait diplodocus,

tyrannosaurus, triceratops et velociraptor politicus tentant éperdument de survivre au cataclysme. De l'extrême gauche à l'extrême droite française, à tous les niveaux de l'échelle, on se déchirait, on se reniait, on trahissait, on mentait ou on scellait des pactes inavouables. Las de ces querelles intestines, de ces schismes à répétition, de ces rodomontades pitoyables, de ce feuilleton sans gloire, **nos concitoyens qui ont de fortes et légitimes attentes sociales et politiques ont décidé de faire le grand ménage de printemps.** Ils ont fait leur ce très beau proverbe arabe : "*Les promesses sont faites de beurre et fondent au soleil.*" Rassurons-nous : après le printemps vient toujours l'été !

